

L'ALLIANCE DE DIEU AVEC ISRAËL

OWEN D. OLBRICHT

“L'Éternel dit à Moïse : Écris ces paroles ; car c'est conformément à elles que je conclus une alliance avec toi et avec Israël. Moïse fut donc là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits. Il ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau. L'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix paroles” (Ex 34.27-28).

Une des principales alliances de l'Ancien Testament est celle que Dieu traita avec son peuple, Israël. Elle fut établie afin de préserver la connaissance de l'Éternel, jusqu'à ce que la promesse faite à Abraham puisse s'accomplir en Jésus (Ga 3.17-19).

Dieu changea le nom d'Abram (“père élevé”) en Abraham (“père des nations”), en fonction du rôle qu'il devait jouer dans son dessein (Gn 17.2-5, 22.17) et promit que ses descendants seraient très nombreux. La promesse fut répétée à Isaac, fils d'Abraham (Gn 26.4) et à Jacob, son petit-fils, dont le nom fut changé en Israël (Gn 28.14 ; 32.28).

CONTEXTE DE L'ALLIANCE

Joseph, l'avant-dernier fils de Jacob, fut vendu par ses frères pour être esclave en Égypte, événement qui déclencha un processus qui devait conduire à l'établissement de l'alliance de Dieu avec le peuple d'Israël. Faussement mis en cause par la femme de son maître, qui l'accusa de tentative de viol, Joseph fut incarcéré. Quand il interpréta correctement le songe du Pharaon concernant les sept années d'abondance suivies des sept années de famine, il fut libéré de prison et devint le deuxième personnage du royaume, après le Pharaon. La famine s'étant répandue dans toute l'Égypte et jusqu'en Canaan, Jacob envoya dix de ses fils en Égypte pour acheter du grain. Après que Joseph se fit connaître à ses

frères, il fit venir son père en Égypte à cause de la durée et la sévérité de la famine. Dieu apparut à Jacob pour l'assurer du bien-fondé de cette idée : “Ne crains pas de descendre en Égypte, car c'est là que je te ferai devenir une grande nation” (Gn 46.3). Jacob prit ses femmes, ses fils et leurs familles — soixante-dix personnes — et descendit en Égypte (cf. Ex 1.1-5). Leur nombre s'y multiplia rapidement : “Les Israélites furent féconds, proliférèrent, se multiplièrent et devinrent de plus en plus puissants. Et le pays en fut rempli” (Ex 1.7).

Quatre siècles après ces événements, et à la suite de beaucoup d'années d'esclavage, le peuple sortit d'Égypte avec Moïse. Selon la promesse faite par Dieu à Abraham (Gn 12.2), les descendants de ce dernier étaient devenus une grande nation. Cette population d'esclaves comptait 605 550 hommes de l'âge de vingt ans et au-dessus, capables de prendre les armes (Nb 1.45-46) et 22 000 hommes de la tribu de Lévi (Nb 3.39), chargés des activités religieuses en Israël (Nb 1.50-53).

Ces descendants d'Abraham, Isaac et Jacob quittèrent l'Égypte et vinrent au Mont Sinaï (Ex 19.23 ; 20.1-7), appelé aussi Horeb (Dt 5.2), où Dieu leur donna une loi nationale. Concernant cette loi, Moïse demanda : “Quelle est, en effet, la grande nation qui ait des dieux aussi proches d'elle que l'Éternel, notre Dieu, (l'est de nous) toutes les fois que nous l'invoquons ? Et quelle est la grande nation qui ait des prescriptions et des ordonnances justes, comme toute cette loi que je vous présente aujourd'hui ?” (Dt 4.7-8).

CONTENU DE L'ALLIANCE

Cette loi comprenait des statuts, des prescriptions et des ordonnances (Dt 4.7-8, 45 ; 5.1), le tout considéré comme les commandements de l'Éternel. Moïse déclara : “Vous n'ajouterez rien

à la parole que je vous commande, et vous n'en retrancherez rien ; mais vous observerez les commandements de l'Éternel, votre Dieu, tels que je vous les donne" (Dt 4.2).

Cette alliance fut appelée "le livre de l'alliance" (Ex 24.7) et "les tables de l'alliance" (Dt 9.11). Le texte de l'Ancien Testament se réfère également à "l'arche de l'alliance" (Nb 10.33 ; 14.44 ; Dt 10.8), les Dix Commandements ayant été gravés sur deux tables de pierre et placés dans l'arche (Dt 10.4-5).

L'expression : "le Témoignage" se réfère également à l'alliance (Ex 27.21 ; 31.18 ; 32.15 ; 34.29 ; 40.20). D'autres expressions furent aussi employées : "les deux tables du Témoignage" (Ex 31.18) ; "le tabernacle [ou la tente] du Témoignage" (Ex 38.21 ; Nb 1.50 ; 2 Ch 24.6) ; le "wîle du Témoignage" (Lv 24.3), etc. Cette manière de désigner l'alliance est sans doute à l'origine du fait que les Écritures juives sont appelées l'Ancien Testament (ou témoignage) et les Écritures chrétiennes le Nouveau Testament.

Dans l'Ancien Testament, l'arche de l'alliance est mentionnée pour la dernière fois au moment des réformes de Josias (2 Ch 35.3), peu de temps avant la captivité de Juda en Babylone. L'allusion à l'arche dans le Nouveau Testament (Hé 9.4) prouve que l'auteur de l'épître en connaissait l'histoire. Jean y fit la dernière référence dans la Bible (Ap 11.19), l'ayant vue, dans une vision, placée dans le temple de Dieu au ciel.

Il peut être intéressant de noter que les mots "alliance" et "témoignage" sont tous deux utilisés dans les livres d'Exode, de Lévitique et de Nombres pour se référer aux Dix Commandements, alors que seul le mot "alliance" est utilisé dans le livre de Deutéronome.

NATURE DE L'ALLIANCE

1. *Dieu fit l'alliance.* Ce pacte fut imposé par Dieu sur Israël, comme le plus fort sur le moins fort. Dieu dit à Moïse d'écrire les paroles qu'il lui donnait car, selon ces paroles, il traitait une alliance avec le peuple (Ex 34.27). Moïse déclara : "L'Éternel, notre Dieu, a conclu avec nous une alliance à Horeb" (Dt 5.2).

2. *L'alliance fut conclue entre Dieu et Israël,* seules parties concernées (Ex 34.27 ; Dt 5.1-2 ; 1 R 8.9, 21). Elle ne fut faite ni avec les ancêtres d'Israël, ni avec d'autres nations. Moïse dit : "Ce n'est pas avec nos pères que l'Éternel a conclu

cette alliance ; c'est avec nous, qui sommes ici aujourd'hui, tous vivants" (Dt 5.3).

3. *Les Dix Commandements constituaient le cœur de l'alliance.* "L'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix paroles" (Ex 34.28b). Quarante ans plus tard, peu avant la traversée du Jourdain dans la Terre Promise, Moïse déclara : "Il vous exposa son alliance, qu'il vous ordonna d'exécuter, les dix paroles ; et il les écrivit sur deux tables de pierre" (Dt 4.13 ; cf. 10.1-4).

Le terme "commandements" dans l'expression : "Dix Commandements" vient du mot hébreu *dabar*, qui signifie "parole" ou "propos". Dans une grande majorité des cas, il est traduit par "parole" dans l'Ancien Testament. Le terme hébreu *mitsvah*, le plus souvent traduit par "commandement", n'est jamais employé en référence aux Dix commandements. Le Nouveau Testament emploie le mot *entole*, qui signifie toujours "commandement". Les dix "paroles" ne devaient donc pas être considérées simplement comme des suggestions ou comme de bonnes idées, mais comme les paroles de Dieu lui-même, comme ses commandements.

4. *Moïse était médiateur de cette alliance.* Dans sa description de la communication de l'alliance, il dit : "L'Éternel vous parla face à face sur la montagne, du milieu du feu. Et moi, je me tenais en ce temps-là entre l'Éternel et vous, pour vous annoncer la parole de l'Éternel ; car vous aviez peur du feu et vous n'êtes pas montés sur la montagne" (Dt 5.4-5). Puis il donna les Dix Commandements à Israël (Dt 5.6-21).

5. *L'alliance fut donnée sur le Mont Sinäi, ou Horeb.* Moïse conduisit le peuple d'Israël au pied du Mont Sinäi (Ex 19.17-18), monta sur la montagne pour recevoir l'alliance de Dieu, puis redescendit et révéla l'alliance au peuple (Ex 19.23-20.17 ; cf. Dt 5.2-21).

6. *Le document de base de l'alliance consistait en deux tables de pierre* (Ex 34.1 ; Dt 5.22 ; 9.10 ; 10.3-4), placées dans l'arche de l'alliance. Les paroles des Dix Commandements furent "écrites [gravées - Ex 32.16] du doigt de Dieu" (Ex 31.18 ; Dt 9.10), "des deux côtés" (Ex 32.15-16).

Moïse brisa les premières tables à son retour de la montagne, quand il trouva Israël plongé dans l'iniquité (Ex 32.19 ; Dt 9.16-17). Avant de monter une deuxième fois à la montagne, Moïse

reçut les instructions pour la construction d'une arche en bois d'acacia (cf. les spécifications en Ex 25.10-22, la construction en Ex 37.1-9). Ayant reçu les nouvelles tables de la loi (Ex 34.28b), il descendit de la montagne et les plaça dans l'arche (Dt 10.1-5), où elles étaient toujours à l'époque de Salomon (1 R 8.9, 21).

7. *Dieu fit l'alliance avec Israël après sa sortie d'Égypte* (1 R 8.9, 21). Il n'avait pas traité cette alliance avec Adam, Noé, Abraham, Isaac, ou Jacob, ni avec leurs descendants immédiats (Dt 5.1-4), ni avec aucun autre peuple de la terre. En fait, l'alliance avec Israël n'était pas possible avant qu'il devienne une nation, c'est-à-dire avant qu'il ne quitte l'Égypte. Parti d'une seule famille, Israël était devenu une tribu de nomades, puis un peuple esclave en Égypte, puis, finalement une nation à part entière.

8. *L'alliance était un pacte obligatoire, un accord ou contrat ratifié par le sang.* Après avoir dit que la nouvelle alliance fut consacrée et inaugurée par le sang de son auteur (Hé 9.16-17), l'épistolier aux Hébreux déclara :

C'est pourquoi la première alliance elle-même n'a pas été inaugurée sans (effusion de) sang. En effet, Moïse, après avoir énoncé pour tout le peuple chaque commandement selon la loi, prit le sang des veaux et des boucs avec de l'eau, de la laine écarlate et de l'hysope, et aspergea le livre lui-même et tout le peuple, en disant : *Ceci est le sang de l'alliance que Dieu a ordonnée pour vous* (Hé 9.18-20).

L'inauguration de la première alliance eut lieu au moment de l'offrande de sacrifices d'animaux par des jeunes Israélites : "Moïse prit le sang et le répandit sur le peuple en disant : Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a conclue avec vous, sur la base de toutes ces paroles" (Ex 24.8).

Une fois l'alliance entérinée, on ne pouvait ni la modifier ni y rajouter des éléments. Dans sa lettre aux Galates, Paul souligna la nature interchangeable d'une alliance : "Frères, je parle à la manière des hommes : quand un testament est établi en bonne forme, bien que fait par un homme, personne ne l'abolit ou n'y fait d'adjonction" (Ga 3.15). Cette alliance qui ne pouvait être altérée engageait désormais Dieu et le peuple juif, et aucun autre peuple, aucune autre nation.

9. *Certaines bénédictions étaient accordées à*

Israël, à condition de respecter l'alliance. Dieu lui dit : "Maintenant, si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, vous m'appartiendrez en propre entre tous les peuples, car toute la terre est à moi. Quant à vous, vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte" (Ex 19.5-6a).

Après avoir reçu les Dix Commandements, Moïse dit à Israël : "Vous suivrez entièrement la voie que l'Éternel, votre Dieu, vous a commandée, afin que vous viviez, que vous soyez heureux et que vous prolongiez vos jours dans le pays dont vous prendrez possession" (Dt 5.33).

Nous apprenons ainsi que Dieu prenait Israël comme son royaume particulier à ses conditions. Il leur donnait une longue vie et une prospérité dans le pays. Ce pays promis selon l'alliance traitée avec Abraham, Isaac, et Jacob, lui appartenait aussi longtemps qu'il resterait fidèle à l'alliance.

Les termes de cette alliance ne comprenaient ni vie après la mort, ni vie éternelle, ni demeure avec Dieu dans les cieux, mais seulement des bénédictions temporelles et terrestres.

10. *Certaines malédictions résulteraient des violations de l'alliance.* La désobéissance à l'alliance devait entraîner tout simplement une suspension des bénédictions promises, ainsi que de multiples troubles et désastres. Les malheurs connus plus tard par Israël — y compris la captivité et la déportation — furent le résultat de son non respect de l'alliance.

Mais si vous ne m'écoutez pas et ne mettez pas en pratique tous ces commandements, si vous rejetez mes prescriptions, et si votre âme a de l'aversion pour mes ordonnances, en sorte que vous ne pratiquiez pas tous mes commandements et que vous rompiez mon alliance, voici alors ce que je vous ferai : J'interviendrai contre vous par le trouble, le dépérissement et la fièvre, qui vous consumeront les yeux et vous rongeront l'âme ; vous sèmerez en vain vos semences : vos ennemis les dévoreront (Lv 26.14-16).

Après cette annonce, bien avant les faits, Dieu promit qu'en cas de refus de changer, il châtierait "sept fois plus" (Lv 26.18), encore et encore (Lv 26.21, 24, 28) avec "l'épée vengeresse, qui vengera l'alliance" (Lv 26.25).

Si, après avoir subi de la part de cette épée de Dieu "le trouble, le dépérissement et la fièvre"

(Lv 26.16), la destruction et la domination par les ennemis, la famine, la peste et d'autres horreurs (cf. Lv 26.17-32), Israël ne se repentait toujours pas, Dieu rejeterait sa part de l'alliance : "Je vous disperserai parmi les nations et je tirerai l'épée derrière vous. Votre pays sera désolé, et vos villes seront désertes" (Lv 26.33).

CONCLUSION

Dieu fit une alliance avec le peuple Israélite, pour être son Dieu, pour lui donner une longue vie prospère en Canaan. Cette alliance ne concernait qu'Israël, qui pouvait être béni de Dieu en obéissant à ses lois ; dans le cas contraire, il s'exposait au châtement de l'Éternel. ◆

DIEU PROMET UNE TERRE

Les étudiants de la Bible posent souvent cette question : "Dieu n'a-t-il pas promis que la terre d'Israël appartiendrait à jamais à Abraham, Isaac, Jacob et leurs descendants ?"

La première mention de la promesse d'une terre est faite après le voyage d'Abraham depuis Our en Chaldée jusqu'en Canaan (l'Israël actuel), avec un bref séjour à Harân. Dieu lui dit alors : "Je donnerai ce pays à ta descendance" (Gn 12.7).

Quand Abraham était établi sur ses terres, Dieu lui dit : "Lève donc les yeux et, de l'endroit où tu es, regarde vers le nord et le midi, vers l'est et l'ouest ; car tout le pays que tu vois, je te le donnerai, à toi et à ta descendance, pour toujours" (Gn 13.14-15 ; cf. Dt 12.1). Plus tard, Dieu fit la même promesse sous forme d'alliance, par laquelle il définit une frontière. Moïse développa cette définition dans le détail en Nombres 34.2-12, pour englober les terres de dix nations cananéennes, selon ce qui avait été dit à Abraham : "En ce jour-là, l'Éternel conclut une alliance avec Abram en disant : Je donne ce pays à ta descendance ; depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, (à savoir) l'Euphrate" (Gn 15.18). Le royaume de Salomon comprenait ce territoire : "Salomon dominait encore sur tous les royaumes depuis le fleuve jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte" (1 R 5.21).

La promesse de Dieu à Abraham fut répétée à Isaac (Gn 26.3-4) et à Jacob, avec l'assurance qu'elle serait également pour les descendants de Jacob après lui (Gn 28.13 ; 35.12). Bien des années plus tard, après que leurs descendants eurent quitté l'Égypte, Dieu promit le pays à la nation d'Israël (Ex 6.4, 8).

Sous la conduite de Josué, Israël assujettit le pays et s'y établit. Le texte démontre qu'au moment où l'œuvre de Josué touchait à sa fin, Dieu

avait tenu parole :

C'est ainsi que l'Éternel donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères ; ils en prirent possession et s'y établirent (Jos 21.43).

Vous reconnaissez de tout votre cœur et de toute votre âme qu'aucune de toutes les bonnes paroles prononcées sur vous par l'Éternel, votre Dieu, n'est restée sans effet ; toutes se sont accomplies pour vous, aucune n'est restée sans effet (Jos 23.14).

Même si le pays était offert à Israël, il ne pouvait ni y entrer ni y rester s'il ne respectait pas Dieu et ses commandements :

J'en prends aujourd'hui à témoin contre vous le ciel et la terre : j'ai mis devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta descendance, pour aimer l'Éternel, ton Dieu, pour obéir à sa voix et pour t'attacher à lui : c'est lui qui est ta vie et qui prolongera tes jours, pour que tu habites le territoire que l'Éternel a juré de donner à tes pères, Abraham, Isaac et Jacob (Dt 30.19-20).

De la génération sortie d'Égypte — à qui Dieu avait fait la promesse d'une terre (Ex 6.8 ; 12.25 ; Dt 9.23) — seuls deux hommes en reçurent une partie (Nb 32.9-12 ; Dt 1.35-36 ; Jos 5.6). Quand Israël décida de désobéir aux commandements de l'Éternel, Dieu fit à Israël ce qu'il avait projeté de faire aux nations qu'il chassait devant lui (Nb 33.55-56) : il leur ôta la terre.

La Terre Promise ne l'était que sous certaines conditions. Quand Dieu dit : "Tout le pays que tu vois, je te le donnerai, à toi et à ta descendance, pour toujours" (Gn 13.15), ou : "Je donnerai ce pays à ta descendance après toi, en possession perpétuelle" (Gn 48.4 ; cf. Ex 32.13), il utilisait pour "toujours" et "perpétuelle" le terme hébreu

olam, qui signifie “continuellement”, mais pas forcément “éternellement”.

Quelques exemples suffiront pour expliquer ce raisonnement :

1. Dieu dit que le peuple aurait “toujours” (*olam*) confiance en Moïse (Ex 19.9). Peu de temps après, Israël perdit toute confiance en Moïse et voulait nommer un nouveau chef (Nb 14.4).

2. Le sacerdoce des fils d’Aaron devait s’exercer *olam*, “pour toujours” (Ex 40.15). Cependant, le Nouveau Testament annonce que le sacerdoce a été changé (Hé 7.12-14).

3. Les sacrifices devaient être offerts selon une “prescription perpétuelle” (*olam*, Lv 6.11). Mais on n’offre plus ces sacrifices, qui n’étaient qu’une “ombre des biens à venir” (Hé 10.1).

On pourrait nommer beaucoup d’autres d’exemples. La promesse concernant l’octroi de la terre s’appliquait aussi longtemps qu’Israël obéissait à Dieu. Mais Moïse dit aux Israélites qu’ils rejetteraient Dieu et seraient “arrachés du sol” (Dt 28.63).

Tout en promettant un châtement pour l’infidélité des Israélites qui ne respecteraient pas l’alliance, Dieu promet également qu’il ne détruirait pas complètement la nation :

Mais, lorsqu’ils seront dans le pays de leurs ennemis, je ne les rejetterai pourtant pas, et je n’aurai pas d’aversion pour eux jusqu’à les exterminer, jusqu’à rompre mon alliance avec eux ; car je suis l’Éternel, leur Dieu. Je me souviendrai en leur faveur de l’alliance initiale, par laquelle je les ai fait sortir du pays d’Égypte, aux yeux des nations, pour être leur Dieu. Je suis l’Éternel (Lv 26.44-45).

Dieu annonça que les nations se demanderaient pourquoi ceci était arrivé :

Toutes les nations diront : Pourquoi l’Éternel a-t-il ainsi traité ce pays ? pourquoi l’ardeur de

cette grande colère ? Et l’on répondra : C’est parce qu’ils ont abandonné l’alliance conclue avec eux par l’Éternel, le Dieu de leurs pères, lorsqu’il les fit sortir du pays d’Égypte (Dt 29.23-24).

Dieu agit à l’égard d’Israël selon les termes de l’alliance : il le punit. Malgré ses avertissements, ce châtement n’eut pas l’effet de faire revenir le peuple à lui. Dieu dit à Jérémie :

Mais ils n’ont pas écouté,
Ils n’ont pas tendu l’oreille.
Ils ont suivi chacun l’obstination de leur cœur mauvais ;
Alors j’ai accompli contre eux
Toutes les paroles de cette alliance,
Que je leur avais ordonné de mettre en pratique
Et qu’ils n’ont pas mise en pratique.
(...)
Ils sont retournés aux fautes de leurs premiers pères,
Qui ont refusé d’écouter mes paroles,
Et ils se sont ralliés à d’autres dieux,
Pour leur rendre un culte.
La maison d’Israël et la maison de Juda ont rompu mon alliance
Que j’avais conclue avec leurs pères.
C’est pourquoi ainsi parle l’Éternel :
Voici ! Je fais venir sur eux le malheur,
Ils ne pourront s’en sortir. Ils crieront vers moi,
Et je ne les écouterai pas (Jr 11.8, 10-11).

Des nations nombreuses passeront près de cette ville
Et se diront l’une à l’autre :
Pourquoi l’Éternel a-t-il ainsi traité cette grande ville ?
Et l’on répondra : Parce qu’ils ont abandonné
L’alliance de l’Éternel, leur Dieu,
Parce qu’ils se sont prosternés devant d’autres dieux et leur ont rendu un culte (Jr 22.8-9).

Le cas du peuple d’Israël devint une leçon pour d’autres nations. En rompant l’alliance afin de désobéir à Dieu, les Israélites se privèrent des bénédictions que Dieu leur avait promises. ◆